



DECLARATION LIMINAIRE AU CTSD DU BAS-RHIN du 27 juin 2017

Ce 3^e comité technique est réuni aujourd'hui pour finaliser la préparation de la rentrée 2017/2018. Une rentrée en musique, en fanfare pourrait-on dire ! Un ministre qui se perd en injonctions diverses, 15 jours avant la fin des cours alors que les collègues des écoles finalisent les dossiers de fin d'année et la préparation de la rentrée prochaine. Est-ce une marque de confiance en la réactivité des élèves et des personnels ou un signe de parfaite désinvolture à leur égard ?

Il en va de même avec les [« recommandations aux directeurs d'écoles et aux chefs d'établissement »](#) que le ministère a diffusé pour faire face à la canicule. Pour le Sgen-CFDT, le ministère est bien dans son rôle lorsqu'il diffuse des recommandations pour accompagner les personnels afin de faire face à une situation météorologique particulière. La vague de forte chaleur entraîne des difficultés d'exercice dans les établissements scolaires pour les personnels et d'étude pour les élèves. La diffusion des consignes du plan canicule, pour indispensable qu'elle soit, place les personnels dans une situation paradoxale : il n'est pas toujours possible de les mettre en œuvre. Tous les établissements ne disposent pas loin s'en faut des installations permettant de fermer les volets et de ventiler les classes. De tels épisodes climatiques sont appelés à se reproduire. Il convient donc d'envisager avec toutes les parties prenantes, d'une part les voies et moyens d'équiper de manière pertinente et adaptée les écoles et aussi d'envisager, comme en Allemagne, la suspension du service quand ses conditions de réalisation ne sont tenables ni pour les usagers ni pour les professionnels, Il s'agit donc de structurer les modalités de prise de décision en articulant les différents niveaux de responsabilité institutionnelle.

Le projet de décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire, ne nous convient pas, au Sgen-CFDT.

Il ne nous convient pas

- quant à la manière dont il a été élaboré, avec très peu de dialogue social
- quant aux dispositions qu'il prévoit et qui illustrent la renonciation de l'État à structurer une politique enfance jeunesse ambitieuse et de qualité
- quant à ses modalités de mise en œuvre et de consultation des conseils d'écoles et des maires

Actuellement, des personnels travaillent en urgence à la modification des rythmes scolaires, pour réorganiser leur temps de travail et de vie personnelle avec des incidences sur les modalités et les frais de garde de leurs enfants, d'autres sont assaillis de questions par les familles quant au fonctionnement des écoles l'année prochaine. La préparation de rentrée et le travail sur les projets pédagogiques sont marginalisés par l'énergie accaparée par la réflexion sur les rythmes scolaires.

Pour ce qui est de la carte scolaire, nous souhaitons évoquer plusieurs situations dont nous avons eu connaissance :

- La réforme des rythmes scolaires imposent des horaires différents dans les écoles et de nombreux personnels de remplacement se retrouvent en fin d'année avec un quota d'heures supplémentaires pouvant aller jusqu'à 12h de plus. Comment compenser ces heures supplémentaires ? On peut inciter les Zil concernés à ne pas travailler pendant une ou plusieurs journées, mais quand les besoins en remplacement sont criants, est-il possible de maintenir cette proposition ?
- Nous avons bien noté que vous souhaitez, Monsieur le Directeur Académique, optimiser les besoins en remplacement et que vous vous engagez à prendre en compte les décharges des petites écoles, mais en attendant, de nombreux collègues à la direction de ces structures scolaires n'ont toujours pas pu bénéficier de leur décharge en cette fin d'année.
- Notre dernier point concerne la pérennité de l'enseignement bilingue paritaire. Le Sgen-CFDT Alsace est très préoccupé par la situation des élèves et des personnels, l'incohérence de la politique d'ouverture en bilingue avec les embauches de contractuels et les clivages entre monolingue et bilingue que cela entraîne.

Pour illustration, il est problématique d'ouvrir en février et de se rendre compte en juin que les effectifs prévus sont en baisse alors que des personnels ont été nommés lors des CAPD intermédiaires. Le problème se pose en bilingue à Haguenau par exemple, dans deux écoles, à l'école des Roses et à l'école du Bildstoekel où vous avez transformé une classe monolingue en bilingue. Des collègues ont été nommées mais la collègue titulaire en monolingue doit partir. Or les effectifs s'avèrent insuffisants en bilingue et élevés en monolingue ce qui suppose de trouver un arrangement provisoire pour contrebalancer les conséquences de la décision, et ce au détriment de la collègue titulaire.

Pourquoi pas une autre enseignement en allemand ? Tel que l'enseignement en allemand à 8h à titre expérimental à l'école Perrault-Cazeaux de Soufflenheim qui permettrait une gestion moins clivante. Cette expérimentation a été évaluée car elle est en place depuis 5 ans, les élèves sont actuellement en CM2 et rejoindront la voie bilingue au collège.

Le Sgen-CFDT souhaite avoir des informations concernant cette évaluation menée conjointement dans plusieurs écoles selon les mêmes critères, en voie bilingue paritaire et à l'école Perrault-Cazeaux à Soufflenheim.

